



Union  
syndicale  
**Solidaires**

# Communiqué de presse

Paris, le 15 septembre 2020

## **Fin de la prime ZEP en lycée : la casse de l'éducation prioritaire se poursuit**

La réforme de l'éducation prioritaire de 2014 avait entériné la sortie des lycées de la carte de l'éducation prioritaire, y compris ceux dont la majorité des élèves étaient issu-e-s de collèges classés dans l'éducation prioritaire. Une mobilisation importante des personnels des lycées avait permis d'obtenir le maintien de la prime ZEP pour les lycées anciennement classés dans l'éducation prioritaire jusqu'en 2020.

Avec la fiche de paie de septembre, le couperet est tombé : la prime ZEP n'a pas été versée aux personnels des lycées concernés. Dans le contexte des négociations autour de la revalorisation des enseignant-e-s, cela montre que l'objectif du gouvernement est inchangé : faire des économies sur le dos de la rémunération des personnels. Pour SUD éducation, la politique de rémunération ne peut se faire à moyens constants : il est urgent d'augmenter les salaires de l'ensemble des personnels.

Le gouvernement actuel assume donc la politique du gouvernement précédent de démantèlement de la carte de l'éducation prioritaire. On peut légitimement penser qu'il se prépare à aller plus loin. En effet, une secrétaire d'État à l'éducation prioritaire a été nommée, ce qui présage d'une accélération de la réforme à venir. Rappelons que celle-ci est connue dans les grandes lignes, à travers la publication à l'automne 2019 du rapport Mathiot-Azéma, et prévoit la disparition pure et simple des REP.

**En ce qui concerne la carte, SUD éducation revendique le maintien des lycées dans la carte de l'éducation prioritaire, et dénonce la suppression à venir des REP. En ce qui concerne les primes, la suppression de la prime ZEP pour les enseignant-e-s des lycées anciennement classés éducation prioritaire est inacceptable. Les primes REP et REP+ doivent être généralisées dans une carte intégrant les lycées, et versées à l'ensemble des personnels, y compris les AED et AESH qui en sont actuellement exclus.**

**Pour SUD éducation, il est urgent de mettre en oeuvre une politique d'éducation prioritaire ambitieuse, en particulier dans un contexte de crise sanitaire où les inégalités scolaires se sont fortement accrues.**

**Fédération SUD Éducation**

31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris

01 58 39 30 12

fedede@sudeducation.org

www.sudeducation.org





**Fédération SUD Éducation**

📍 31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris

☎ 01 58 39 30 12

✉ [fede@sudeducation.org](mailto:fede@sudeducation.org)

🌐 [www.sudeducation.org](http://www.sudeducation.org)

